



# CQPM • Mécanicien en réparation navale



Installer - Maintenir

Installation - Maintenance

## MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le mécanicien en réparation navale effectue des opérations de réparation ou d'amélioration d'ensembles mécaniques de bateaux et de navires, à l'exclusion des bateaux de plaisance.

Ces navires sont d'une longueur supérieure à 20 mètres et sont équipés d'appareils propulsifs d'une puissance pouvant dépasser les 1000 chevaux : ce sont par exemple des bateaux de croisière, des mega yachts, des ferrys, des navires de commerce (comme des cargos, des porte-conteneurs, des pétroliers, des vraquiers), des brises glaces, des remorqueurs ou des navires de combat (porte-avions, et autres bâtiments de surface...).

Les ensembles mécaniques remplacés ou améliorés concernent notamment les moteurs, les appareils propulsifs, de transmission, les compresseurs, les turbines et apparaux (pompes, vannes, réducteurs, tuyautages).

## ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- *L'intervention de réparation navale à bord*
- *L'intervention de réparation navale en atelier et de reposé à bord*

## COMPÉTENCES

- *Organiser son intervention de réparation navale*
- *Effectuer une réparation ou un changement de pièces standard*



- *Déposer un ensemble mécanique*
- *Démonter et contrôler un ensemble mécanique*
- *Réparer et remonter un ensemble mécanique*
- *Finaliser une intervention de réparation navale*

## LES MÉTIERS LIÉS

- Opérateur / Opératrice d'installation ou maintenance industrielle
- 

### > Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

### > Identification

Niveau : 3

N° Cert. : 2004 0235 R

État : Active

RNCP : RNCP

### > Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)
- CPF